

L'actu du jour

Trafic d'armes : le procès de l'année

42 personnes sont citées dans ce dossier qui risque de secouer la France pendant 4 mois.



Un soldat angolais, posant devant des missiles. (photo AFP)

Entre 1993 et 1998, la guerre fait rage en Angola (Afrique) depuis déjà quelques années. Les combattants manquent d'armes. Mais voilà : l'ONU et l'Europe ont déclaré l'interdiction de vendre des armes aux pays qui pourraient les utiliser pour écraser des rebellions. Or, en Angola, deux camps s'opposent pour prendre le pouvoir. Le camp du président insiste auprès de la France pour qu'elle lui vende des armes, mais c'est un refus. Alors un gigantesque trafic d'armes s'organise pour fournir des armes au président de l'Angola, José Eduardo Dos Santos.

Chars, obus, hélicoptères, navires de guerre, armes légères : les ventes auraient rapporté environ 790 millions de dollars aux trafiquants...

souçonnés d'être en grande partie Français.

Les personnes accusées d'avoir tout fait pour passer le trafic sous silence seraient bien placées dans l'État : un ancien ministre de l'intérieur, un fils de président de la république, deux milliardaires, un ancien préfet, un général, un magistrat et ancien député...

Ils auraient tous gagné de l'argent (au moins un million de francs chacun – 150 000 euros) pour se taire ou permettre au trafic de continuer. Or, en France, il est interdit d'exporter des armes sans l'autorisation du gouvernement.

Le procès promet d'être animé et de faire parler de lui. Mais il y a un problème pour la France. L'État aimerait bien avoir des partenariats avec l'Angola actuel, l'un des plus gros exportateurs de pétrole dans le monde. Avec ce procès, certains hommes politiques angolais risquent d'être

dérangés et de se fâcher avec la France...

Jusqu'où les magistrats seront-ils prêts à aller pour découvrir toute la vérité sur l'affaire ?

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)